COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 4 SEPTEMBRE 2026

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception des excusés Jonathan GUENAIRE, donnant pouvoir à Patrick MASSENET, Daniel ROESER donnant pouvoir à Jean-Claude MARCHAL et Jean-Pierre CALLAIS donnant pouvoir à Patrice NONDIER.

Cette réunion est par ailleurs marquée par la présence de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Accueil de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Yves SEGUY

Le Président accueille et remercie Monsieur le Préfet quant à sa présence à cette réunion. Un tour de table des Administrateurs est réalisé afin qu'ils se présentent. Le Président MASSENET fait une présentation de la politique générale de la Fédération en déclinant les sujets principaux des actions et missions de la FDC. S'en suivent de nombreux échanges sur des sujets variés allant du petit au grand gibier, en passant par la sécurité, les dégâts et bien d'autres sujets comme les ESOD, les Espèces Exotiques Envahissantes ou les suivis scientifiques de la FDC.
Le Président MASSENET souhaite profiter de la présence de Monsieur le Préfet, pour rappeler trois sujets importants liés aux dégâts de gibier et leur financement : l'absence de remboursement de la part de l'Etat des dégâts indemnisés lors de l'épisode de Peste Porcine Africaine, le non-paiement du solde du montant promis par l'Etat lors des grands accords agricoles nationaux entrainant une problématique accrue liée à l'indemnisation des petits dossiers, et enfin la stagnation du dossier d'indemnisation suite au crash des rafales à Colombey-les-Belles.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 13 Avril 2026 dernier, transmis au préalable par voie électronique. Le compte rendu du Conseil d'Administration du 13 Avril 2026 est validé à l'unanimité.

Délégation du Conseil d'Administration au Président pour ester en justice

Après rappel des faits et explications le Président MASSENET requiert le vote du Conseil d'Administration pour ester en justice dans deux affaires :

- Affaire contre Madame Sandrine ROUSSEAU, suite à ses propos du 28 Août 2026, appelant à s'en prendre physiquement aux Chasseurs.
 Vote Unanime pour donner délégation au Président MASSENET pour ester en justice aux côtés de la FNC

- Affaire en Appel contre le GF de la Reine, le premier jugement étant entaché d'erreurs.
 Vote Unanime pour donner délégation au Président MASSENET pour ester en justice devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy

Point sur le SGDC

Le Président MASSENET rappelle le planning de l'écriture du nouveau SDGC. Trois réunions plénières et cinq réunions thématiques ont été organisées depuis Février 2025. Ce nouveau document est le fruit d'un important travail de la part de tous les partenaires et de l'Administration. Patrick MASSENET rappelle également le vote quasi unanime de la CDCFS, mentionnant que tous les partenaires excepté le représentant des Associations de Protection de la Nature ont voté favorablement le nouveau SDGC. La FDC a souhaité un document simple, concis, à la portée de tout chasseur. Ce SDGC se veut applicable et surtout vérifiable, via le service de Garderie de la FDC. Sa signature est très attendue et devrait être effective courant de la semaine 37.

Point sur les dégâts

Nous sommes actuellement en pleine période de récolte des maïs et des tournesols. Pour les cultures d'automne, 245 hectares ont été détruits sur le département. Les chiffres provisoires de cultures de printemps devraient être connus prochainement. Le nombre de dossiers traités est équivalent à date à N-1 alors même que les récoltes sont plus précoces.
Les conditions de sécheresse semblent avoir poussé le gibier à trouver de l'eau et de la fraicheur dans les cultures de printemps. Il faut noter en ce sens, la recrudescence des dégâts de blaireaux pour les mêmes raisons. Un dénombrement de ces derniers sera effectué par la FDC dès cette saison.

Un tour de table est réalisé, massif par massif, afin d'analyser les chiffres ainsi que la situation suite aux quelques retours informels de dossiers de cultures de printemps, puisque pas encore comptabilisés dans le logiciel dégâts.

Retour sur les comités de suivi SANGLIER et attributions de septembre

Le Président rappelle la politique volontariste que mettra en place, une fois encore, la FDC54 lors des attributions de cette année. Si les chiffres dégâts sont globalement bons, puisque nous travaillons comme habituellement à cette époque avec les dégâts sur les cultures d'automne et d'hiver, il faut maintenir une pression importante et garder à l'esprit notre objectif annuel des 500 hectares détruits. Il faut noter le très bon investissement dans la prévention des chasseurs au printemps et en été. Plus de 1000 sangliers ont d'ailleurs été prélevé en chasse estivale, et ce, malgré les restrictions liées à la sécheresse.
Après étude, les propositions des comités de pilotage seront suivies à plus de 90%. Le Président MASSENET salue d'ailleurs la qualité de ces derniers.
Ainsi, la FDC54, fera lors du groupe de travail du 10 Septembre, trois propositions issues des comptes-rendus des groupe de travail :
- l'attribution de plus de 717 bracelets de femelles sur le département
- une attribution en septembre 2026 supérieure de 825 bracelets à celle de septembre 2025.
- la liste des lots à viser par un nombre de battues imposé, issue des comités de suivi.

Dès la validation du groupe de travail et de la CDCFS, qui aura lieu le 16 Septembre, les arrêtés seront réalisés, les factures éditées et les bracelets commandés.
Les bracelets de SAI complémentaires et de SAF devraient ainsi être disponibles fin Septembre.
Enfin, il ne faut pas omettre la possibilité de réattributions au mois de décembre, prévue au SDGC.

Allocution de Monsieur le Préfet

Monsieur le Préfet Yves SEGUY, remercie tout d'abord le Conseil d'Administration pour son invitation. Il rappelle ensuite le contexte actuel. Le monde et la société évoluent, les mouvements antichasse sont de plus en plus importants et une partie de la population n'est pas favorable à l'activité cynégétique, et il faut prendre acte de toutes les positions.
Si la chasse est une passion, il faut rappeler le service important de régulation réalisé par les chasseurs, visant à faire respecter les équilibres.
Il incite les chasseurs, qui sont des connaisseurs de la biodiversité, à poursuivre leurs efforts afin d'expliquer leurs diverses missions, y compris en faveur de la Nature et faire connaître ce qu'est réellement la Chasse. Il insiste sur la nécessité d'une chasse éthique. Enfin il appelle à un respect général des traditions dont la Chasse fait partie.
Monsieur le Préfet affirme enfin, que le SGDC sera signé très prochainement, sous sa forme actuelle.

Bilan des soirées cervidés

Des réunions se sont déroulées les 25 et 27 Août, afin de présenter aux chasseurs du sud-est du département, les nouvelles mesures de gestion de l'espèce cerf dans le cadre du SDGC 2026-2032.
Ces réunions se sont bien déroulées, les chasseurs ont réservé un accueil plutôt bon et les échanges étaient intéressants. Certains présidents d'ACCA ou de société n'étaient cependant pas présents. La FDC a réaffirmé la disponibilité de l'équipe fédérale afin d'accompagner les chasseurs dans cette transition tout au long de la saison.

Bilan Fête de la Chasse

La Fête de la Chasse et de la Nature a été une fois encore une grande réussite qui a regroupé chasseurs et amoureux de la Nature. Le bilan financier est plutôt bon puisque le déficit de cette manifestation est de -16 000€ soit 3000€ de moins que l'édition 2024. Il s'agit d'un budget relativement conséquent, qui reste justifié, lissé sur deux ans, dans une optique de promotion de notre activité et de regroupement des adhérents autour de notre passion commune.

Questions diverses

Placements financiers

Monsieur le Trésorier Patrice NONDIER souhaite faire un rapide point sur les placements financiers.
Le compte enregistré à la caisse d'Epargne a été fermé. Les montants issus de la fermeture ont été replacés en comptes à termes et en sicav de trésorerie.

Achats/vente de véhicules

Patrice NONDIER Fait un point sur les récents achats de 3 véhicules et la revente de deux autres. Le pick-up de Romuald GOLUCH devait être changé et a été remplacé par un Duster. Le pick-up a été revendu à un prix supérieur au prix de reprise en garage. Un Duster a été acheté pour le nouvel agent de développement Eric FROMENT. Enfin, le véhicule du Directeur a été remplacé, l'ancien véhicule ayant été revendu au prix de l'argus.

Bandes enherbées

Patrice NONDIER, demande une dérogation quant à la convention « bandes enherbées ». En effet, l'évolution du machinisme agricole entraine une augmentation des largeurs de travail. Il demande donc de pouvoir augmenter la largeur maximale des bandes, dès lors que le maximum de surface est respecté. Voté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h00, et un BBQ est dégusté dans la bonne humeur au Domaine des Templiers.

Le Président
P. Massenet

Le Secrétaire
M. Lorrain